

Media-Training

du secteur privé au secteur public

A la fois Cabinet de Conseil, Agence de Communication et Centre de Formation, Arcol' Corporate propose notamment des séances de Media-Training. A destination de dirigeants d'entreprises, d'élus ou de responsables associatifs, des experts transmettent les règles élémentaires de la prise de parole en public et des médias.

Pour répondre aux besoins du secteur privé et du secteur public en terme de communication interne comme externe, Michaël Bullara a lancé Arcol' Corporate en 2010. Un cabinet indépendant pluridisciplinaire dont l'expertise se déploie autour du Conseil, de la Communication et de la Formation avec un catalogue de 200 modules. « La Communication orale et le Media - Training » sont des offres spécifiques qui viennent compléter les différents services proposés par Arcol' Corporate. Une solution à 360° permettant à ses clients d'avoir un interlocuteur unique pour répondre à l'ensemble de leurs besoins, plutôt que de faire appel à différents cabinets de conseil, de communication ou de formation. Le Media - Training répond à l'immédiateté imposée aujourd'hui par « l'ultra - communication ». Des consultants et des journalistes interviennent en tant que formateurs sur 5 modules visant le perfectionnement de la prise de parole en public, qui peut intervenir face à des clients, dans la soutenance d'un oral de qualification sur une offre, lors d'une assemblée générale ou encore d'une interview. Associant théorie et pratique, chaque séance est filmée et débriefée pour façonner la perception des messages à véhiculer, tout en gardant entière, la personnalité et l'angle stratégique du client. Un coaching personnalisé d'expression est également possible pour améliorer le fond comme la forme, suite à des exercices en vidéo - training adaptés aux besoins du client.

Se former pour prévenir et intervenir

Un module « Connaître les médias » propose un panorama complet de la relation avec les médias. Après avoir décrypté les caractéristiques de chacun, les clients d'Arcol' Corporate abordent le jargon, les attentes et les contraintes des journalistes auxquels ils ont ou peuvent avoir à faire face. Ils prennent également connaissance des règles à connaître et à respecter face à leur interlocuteur. La préparation de l'interview passe ensuite par différentes étapes. Les experts transmettent leur savoir pour permettre de cerner la personnalité du journaliste et l'angle choisi. Les techniques de communication apprennent au client comment déterminer les messages clés à faire passer pour convaincre et conserver le contrôle de l'échange. Ce module complet sur la connaissance et la maîtrise des médias est proposé sur une séance de 7 heures.

Communication de crise

Pour prévenir les situations sensibles face aux médias en sachant déterminer son discours, un module de « Communication de crise » peut être mis en œuvre sur plusieurs séances. La formation permet de reconnaître une situation de crise, d'apprendre comment l'anticiper et prévoir le positionnement des journalistes en fonction de la situation. Une étude de cas, faite à partir d'une situation concrète et réelle, offre l'occasion au client de réaliser un travail d'analyse avec les experts d'Arcol' Corporate. Il en tire un plan de communication de crise, incluant des éléments de langage ou un discours à aborder face aux médias afin d'être le plus convaincant possible.



>Aurélia Clement et Michaël Bullara.

L'expérience significative que tirent Michaël Bullara et son équipe, de leurs

précédents postes au sein du secteur privé, comme auprès d'élus et du secteur public, les ont d'ores et déjà conduits à gérer des campagnes électorales. Ils ont notamment accompagné des élections politiques : législatives (2012), municipales et européennes (2014), et également des élections professionnelles, concentrant ainsi plusieurs de leurs compétences afin de coordonner le côté médiatique, la communication, l'organisationnel ou encore le juridique et le financier.

Un cabinet multi services

Arcol' Corporate fait une force de la pluralité de ses services, qui permet à ses clients de cumuler une expertise métiers en gestion, en communication et en formation. Ainsi, une entreprise peut tout à fait commander la création de son site internet et de ses réseaux sociaux tout en se formant, en parallèle, à leur bonne utilisation. Agréée par le Ministère de l'Intérieur pour la formation des élus, la société est également déclarée comme Organisme de Formation professionnelle auprès du Ministère du Travail et de l'Emploi. Soucieuse que les formations dispensées soient bénéfiques, Arcol' Corporate a innové par la création d'un « Service Après - Formation » : une sorte de hot - line par email permettant aux personnes ayant suivi leurs sessions de les interroger sur d'éventuels compléments ou d'obtenir des précisions durant les deux mois qui suivent la formation. A destination des particuliers, des professions libérales, comme des dirigeants ou des salariés des secteurs privé et public, les services d'Arcol' Corporate s'adaptent aussi aux responsables associatifs. Une façon d'offrir à tous, quels soient son positionnement et sa taille, de faire appel à l'expertise et au savoir - faire de professionnels ■